

Vincent & moi

Un film de
Édouard Cuel
& Gaël Breton



AU CINÉMA LE 21 MARS 2018

bagan
films



RÉALISATION ÉDOUARD CUEL GAËL BRETON IMAGE GAËL BRETON SON JULIEN SIALELLI MATTHIEU SIMONIN ÉLODIE FAUVELET MUSIQUE ORIGINALE JEAN PAUL LE GOFF
MONTAGE JEAN-PHILIPPE BOURETZ ÉTALONNAGE SUY NHEK MIXAGE SON DAMIEN PETITJEAN MATTHIEU DALLAPORTA DIRECTRICE DE PRODUCTION VÉRONIQUE SIEGEL VIVA ARTERO
PRODUIT PAR GAËL BRETON (L'ARBRE PRODUCTIONS) PATRICK HERNANDEZ (BAGAN FILMS) ÉDOUARD CUEL (CMM) DISTRIBUÉ PAR NEXT FILM

NEXT FILM
DISTRIBUTION



Vincent & moi

Un film de
Édouard Cuel
& Gaël Breton

SORTIE LE 21 MARS 2018

A L'OCCASION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE LA TRISOMIE 21

Un film de 1h20



DISTRIBUTION
CHARGÉE DE PROGRAMMATION

16 Rue Jacquemont
20 Rue de l'Abattoir
Tél : 01 45 22 51 91

RELATION PRESSE
Attachée de presse
47 rue Servan
Tél : 01 48 24 12 91

NEXT FILM

Bojana Lazic

75017 PARIS

29100 Douarnenez

bojana@nextfilmdistribution.com

ANYWAYS

Florence Alexandre

75011 Paris

florence@anyways.fr



Synopsis

Vincent est né avec une trisomie, une différence qui demande du courage, de la patience et une bonne dose d'humour parfois.

Tout est un peu... beaucoup... plus compliqué pour lui.

Maintenant, il a grandi. Il aimerait vivre comme tout le monde, travailler, être autonome mais surtout être amoureux...

Edouard, son père, va tout faire pour l'aider à trouver cette indépendance qu'il désire tant, mais Vincent sera-t-il capable de voler de ses propres ailes ?

Entretien

avec **ÉDOUARD CUEL**
& **GAËL BRETON**
(les réalisateurs)

D'où vous est venue l'idée de faire ce documentaire ?

Edouard CUEL - Aider un enfant handicapé à progresser dans la vie relève de la bataille permanente, surtout quand on cherche son intégration. Pour ce qui est de mon fils Vincent, à l'école, ça a toujours été une bataille rien que pour faire ouvrir des classes au fur et à mesure qu'il avançait. Il a toujours été sur le front de vague, et qui dit pionnier dit bataille.

Il faut qu'il y ait une mobilisation pour que les choses se passent mieux. Au-delà de la bataille pour mon fils, c'est aussi une bataille pour l'ensemble des enfants handicapés mentaux ou handicapés tout court. On doit fédérer, jouer collectif, sinon on n'avance pas.

Et puis j'aime Vincent. Lui-même avait envie de faire ce film ! Il le dit : «j'ai envie de faire partager ma vie avec mes amis». Alors nous avons fait ce documentaire à la fois pour respecter sa volonté et pour servir tous les enfants qui sont dans son cas.

Gaël BRETON - Quand Edouard m'a parlé de son envie de faire un film sur l'intégration des jeunes handicapés à travers son fils et sur son passage à l'âge adulte, j'ai trouvé l'idée géniale. Ça m'a donné envie de comprendre comment s'articulaient les différents acteurs du handicap autour d'un projet pour l'enfant, et de découvrir cet univers-là. Edouard a su me convaincre avec son idée de faire un état des lieux de la situation sur cette époque charnière de la vie de son fils, donc j'ai vraiment eu envie de participer à cette aventure humaine. Cette aventure résonne en moi depuis le début comme un devoir mais aussi comme une évidence...



Ce documentaire retrace trois ans de vie. Trois ans dans la vie de Vincent. Quelles ont été les difficultés que vous avez pu rencontrer ?

Gaël BRETON - Tout le défi de ce documentaire, c'est que l'on a dû sans cesse s'adapter, un peu comme Vincent. Il y a une mise en abîme de sa vie. Comment retranscrire à l'image cette vie-là, tout en étant le plus juste et objectif possible ?

Edouard CUEL - Pratiquement, la principale difficulté a été que le CFA (Centre de Formation par l'Apprentissage) n'a pas voulu nous laisser tourner dans ses murs. Mais bon, on a essayé de contourner le problème avec le plus de justesse et de mesure possibles.

Et justement, comment Vincent a vécu cette expérience ?

Edouard CUEL - Vincent voulait tourner ce documentaire, on l'a fait avec lui. Il en est sorti heureux, il en est fier, et c'est ça qui est important, qu'il soit fier de lui.

Après, je ne sais pas si ça a fondamentalement changé sa vie. Je ne pense pas qu'il aurait fait autrement si ce film n'avait pas vu le jour. C'est quelqu'un qui mène son parcours avec beaucoup de détermination. Auparavant, il a vécu 12 ans de douleurs aux jambes, 2 ans d'opérations aux genoux... C'est un enfant qui est très résistant. Il sait ce qu'il veut, il fait tout ce qu'il peut pour, et il y va.

Gaël BRETON - Pour ma part, j'ai vu un jeune s'adapter mais surtout se dépasser. Même s'il y a eu des fois où il baissait les bras comme tout le monde. Le parcours de Vincent m'a fait comprendre que la clé de l'intégration c'est le dépassement de soi. Voilà le message comme je le perçois.

On a tant à apprendre de nos différences... Chez Vincent il y a comme une forme de sagesse, une forme de lumière qu'il donne et il y a quelque chose de bon qui peut nous servir, à nous tous, dans nos vies. Je n'ai pas eu de mal à m'identifier à lui, Vincent a ses problèmes, qui sont, certes, un peu différents des nôtres; mais au final ses problèmes ne sont pas si éloignés des nôtres.

Edouard CUEL - Il y va, c'est un bel exemple. Partout où Vincent passe, le niveau d'humanité augmente.



Est-ce qu'aujourd'hui, la plupart des gens sont peu tolérants face aux jeunes trisomiques et plus largement aux jeunes personnes souffrant d'un handicap?

Edouard CUEL - Hélas, oui. Il y a encore trop de gens qui ont peur des personnes handicapées.

Gaël BRETON - Tristement, oui.

Edouard CUEL - Le problème dans tout ça, c'est que les enfants handicapés sont réellement handicapés. On ne peut pas faire semblant. Donc le principe de leur intégration, il est dans la loi, c'est d'adapter. Et un certain nombre de gens trouvent que l'adaptation est un problème. Ça les oblige à se poser des questions et ils disent que ça casse le principe d'égalité. Mais justement, dans le cas du handicap, respecter l'égalité, c'est apporter des compensations...



Au-delà de la déclaration d'amour d'un père pour son fils, à travers ce documentaire, quel message souhaitez-vous faire passer ?

Edouard CUEL - Le message très général c'est qu'il faut écouter ces jeunes. Pour les respecter, il faut écouter, regarder, voir ce dont ils ont besoin, comment ça peut se passer, quelle innovation est intelligente, quelles méthodes mettre en oeuvre, etc...

Parce que ces jeunes ont une parole. Ils font des efforts immenses. Tous les professeurs, les pédagogues qui se sont mis à les écouter disent qu'ils en ont tiré un immense parti. Au départ, certains n'y croyaient pas, et au final ils disaient : « C'est génial, j'ai appris plein de trucs, j'explique mieux, et c'est bénéfique pour tous les enfants, handicapés ou non ».

Et puis, il faut que l'on cesse d'avoir peur d'eux et qu'on se mette à les aimer. Il y a encore des personnes, qui ont peur lorsqu'ils voient Vincent. Il faut que certaines mentalités évoluent.

Gaël BRETON - Je pense que la différence fait peur... qu'elle soit culturelle, ethnique, physique... et comme toute peur elle doit être dépassée si l'on veut avancer ! Le message qui peut être également véhiculé dans ce documentaire, c'est que les entreprises ne doivent pas avoir peur d'embaucher ces jeunes, trisomiques ou souffrant d'un handicap physique ou mental.

Il faut donc qu'il y ait une prise de conscience ?

Gaël BRETON - Oui, effectivement. Il ne faut pas avoir peur d'aller à leur rencontre, de les écouter et de les comprendre pour apprendre à les connaître. Ils peuvent contribuer, à leur manière, à notre société. Ils ont une belle volonté, une réelle envie d'y participer, c'est quand même formidable ! Il faut pouvoir leur donner les moyens, se pencher véritablement sur la question de l'adaptation. Ils ont tant de choses à nous apporter.

Il y a encore du chemin à faire mais il faut rester optimiste, positif.

Continuons à rappeler aux entreprises et aux institutions qu'une rencontre est possible !

Edouard CUEL - Parce qu'à l'intérieur de tout ça, il y a de super jolies rencontres et il y a des gens qui ont su être très intelligents. Et il y en a heureusement tout de même beaucoup !

Biographies



ÉDOUARD CUEL est passionné par le cinéma et intègre Sciences Po sur le tard. Il s'intéresse alors à la vidéo comme instrument de circulation de la parole, crée des dispositifs de consultation, forme des jeunes en difficulté et contribue à la création d'une TV libre. Il se tourne ensuite vers le documentaire et réalise alors plusieurs films TV : La Classe de Liliane (1998), Le temps des Chibanis (2006), Le Rêve de Salif (2014).



GAËL BRETON est un réalisateur, acteur et producteur. Il réalise son premier long-métrage cinéma *Acuerdate (Souviens-toi)* (2008), qui reçoit les prix du Meilleur film étranger, de la Meilleure photographie et celui du Meilleur Acteur au Festival international du film indépendant de NYC. Il co-réalise et produit son premier documentaire TV *Une vie normale* (2014).

Vincent



VINCENT est un jeune homme de 21 ans. Il est trisomique. Il aimerait travailler, vivre de façon autonome et avoir une histoire d'amour. Vincent a des rêves d'indépendance, des désirs fous. Ceinture noire de karaté, il pourrait aussi devenir professeur ce à quoi croit et le pousse son professeur, une grande figure du karaté mondial.



Autour du film

LA TRISOMIE 21

La trisomie 21 ou syndrome de Down est une malformation congénitale. Elle est due à la présence d'un chromosome surnuméraire sur la 21^e paire de chromosomes.

Ce déséquilibre du génome entraîne un développement neuronal différent.

Les personnes porteuses de ce syndrome présentent alors une déficience intellectuelle très variable, avec pour certaines des difficultés à s'exprimer. A l'âge adulte, certains savent lire et écrire avec aisance et peuvent jouir d'une autonomie quasi totale.

Il est important de noter que la plupart des épreuves psychométriques, destinées à évaluer les capacités intellectuelles, requièrent des capacités de coordination motrice, visuelles, de tonus musculaire, de langage ou de communication.

Les personnes trisomiques sont ainsi souvent sous-évaluées.

Source : Trisomie 21 France et la fondation Perce Neige

CONTEXTE LÉGAL

Comme tout citoyen, l'enfant trisomique a des droits et des devoirs, mais du fait de son handicap, il nécessite une protection accrue.

« Toute personne handicapée a droit à la solidarité de l'ensemble de la collectivité nationale, qui lui garantit, en vertu de cette obligation, l'accès aux droits fondamentaux reconnus à tous les citoyens ainsi que le plein exercice de sa citoyenneté... »

Loi « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » du 11 février 2005

Cette loi du 11 février 2005 (loi n° 2005-102, JO n° 36 du 12 février 2005 page 2353), dite loi Handicap, fonde le plan personnalisé de compensation sur un dialogue avec la personne autour de son projet de vie. Elle interpelle sur la manière dont ces personnes peuvent être accompagnées afin qu'elles puissent exprimer leur projet de vie, mais aussi le mettre en place elles-mêmes.

Il y a donc la possibilité dès la majorité de mettre en place deux types de mesure de protection prévue par la loi. Sous curatelle, le juge des tutelles nomme un curateur. La curatelle procure une protection moindre mais une plus grande autonomie en conservant notamment le droit de vote et la possibilité de se marier. Sous tutelle, le tuteur désigné par le juge des tutelles prend toutes les décisions importantes pour l'adulte trisomique, en concertation avec l'intéressé.

Source : Unapei

JOURNÉE MONDIALE DE LA TRISOMIE 21

Une journée mondiale a été mise en place avec le soutien des Nations Unies, dans le but de mieux informer la population sur cette maladie et sur ses traitements, le 21 mars.

En ce jour, les personnes atteintes de cette trisomie et celles qui vivent et travaillent avec elles dans le monde entier organisent et participent à des activités et des événements pour sensibiliser le public et créer une seule voix mondiale pour la défense des droits, l'inclusion et le bien-être des personnes atteintes de la trisomie 21.

C'est plus précisément en 2005 que l'AFRT (Association Française pour la Recherche sur la Trisomie 21) a choisi la date du 21 mars, 21/3, ce qui en anglais donne 3/21, date qui explicite la présence de 3 chromosomes au lieu de 2, comme date symbole pour sensibiliser à la trisomie 21. La première journée mondiale a été organisée cette année-là. Elle a été marquée par un colloque regroupant des chercheurs, des associations de familles et l'ensemble des professionnels concernés.

La Journée mondiale de la trisomie a, depuis, largement essaimé, avec des manifestations dans de nombreux pays et plusieurs villes en France. Elle a eu une reconnaissance officielle par l'OMS (Organisation mondiale de la santé) et l'ONU.

Source : journeemondialetrisomie21.org

Derrière la caméra

Réalisation

*Édouard CUEL
Gaël BRETON*

Image

*Gaël BRETON
Patrick HERNANDEZ
Julien GUILLERI*

Montage

Jean-Philippe BOURETZ

Musique originale

Jean-Paul LE GOFF

Une Coproduction

*BAGAN FILMS
Patrick HERNANDEZ
Lionel GONZALEZ
et
L'ARBRE PRODUCTIONS
Gaël BRETON
Viva ARTERO*

*CMM (collectif multimédia)
Édouard CUEL
Olivier JACQUIN DE MARGERIE*

Distribution

NEXT FILM

Responsables de distribution

*Anthony TRIHAN
Patrick HERNANDEZ*

Chargée de programmation

Bojana LAZIC

Attachée de presse

*Florence ALEXANDRE
ANYWAYS*

Devant la caméra

Le père de Vincent

ÉDOUARD

La cousine et curatrice de Vincent

JULIE

Directeur de l'hôtel Ibis

Monsieur LUCAS

Le professeur de Karaté de Vincent

Jean-Pierre VIGNAU

Vincent & moi

Un film de
Édouard Cuel
& Gaël Breton

AU CINÉMA LE 21 MARS 2018